

L'Adjournement

Je pourrais critiquer le programme de restrictions que le ministre a invoqué pour justifier sa décision. Le déficit est le fait du chômage et de l'insuffisance de l'activité économique au Canada. Le gouvernement a décidé de s'attaquer directement au déficit au lieu d'en traiter les causes. Il a préféré augmenter ses recettes fiscales et réduire ses dépenses. Reste à savoir si le résultat ne sera pas le même que celui donné par des politiques semblables dans le passé, c'est-à-dire la recrudescence du chômage et l'aggravation du déficit au lieu de la disparition des problèmes.

Je pourrais en dire plus long sur la question, mais je préfère traiter du projet de fermeture de l'ambassade en Finlande, car je trouve que cette décision du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) est lamentable et regrettable. Je signale tout d'abord que les Canadiens d'origine finlandaise constituent un groupe important au Canada. Leur nombre est supérieur à 50 000 ou à 60 000, selon le mode d'estimation. Ils sont plus de 60 000 si on inclut toutes les personnes qui, au recensement de 1981, ont déclaré être d'origine ou d'ascendance finlandaise. Je signale qu'une partie importante de cette population se trouve dans la ville de Thunder Bay. Seule Toronto compte un plus grand nombre de Canadiens d'origine finlandaise que Thunder Bay. Ces personnes s'inquiètent de la décision prise par le gouvernement.

Les Canadiens d'origine finlandaise continuent d'entretenir des rapports avec ce pays indépendant qu'est la Finlande, leur mère patrie. Ils y voyagent régulièrement et ils se rendent maintenant compte qu'ils ne pourront plus faire affaire avec l'ambassade du Canada à Helsinki. Quant aux habitants de la Finlande qui voudront communiquer directement et sans difficulté avec les autorités canadiennes, ils ne pourront plus le faire sur place par l'intermédiaire d'une ambassade. Cette situation aura de graves répercussions sur les particuliers. Elle occasionnera des tracas et des dépenses aux intéressés, qui devront se déplacer vers une autre ville pour communiquer, vraisemblablement, avec l'ambassade du Canada à Stockholm.

• (1810)

Pour ces raisons et à cause de ces difficultés qui seront occasionnées aux Canadiens j'ai demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de revoir sa décision. Je constate par ailleurs que la fermeture de l'ambassade à Helsinki vient très peu de temps après la signature d'une entente entre le gouvernement du Canada et celui de la Finlande qui vise à aplanir des difficultés qu'éprouvaient nombre de Canadiens en matière de pensions et de sécurité sociale.

Nous avons également d'autres raisons de nous intéresser à ce pays. Le ministère des Affaires extérieures s'intéresse de plus en plus activement aux affaires économiques, à l'aide au commerce et à l'investissement et à d'autres activités. Lors d'une visite récente à Berlin, j'ai été frappé de constater que la mission canadienne, qui se vouait auparavant aux rapports avec les puissances militaires, s'occupe principalement aujourd'hui de questions économiques.

Pour nous du nord de l'Ontario et pour d'autres régions du pays, la Finlande présente un intérêt considérable en raison de ses industries forestières. A titre d'exemple, un électeur de ma circonscription a organisé il y a quelques mois la tenue en Finlande d'une conférence sur l'exploitation forestière à petite échelle. Pour ces raisons, la perte de l'ambassade d'Helsinki est

déplorable. Elle l'est d'autant plus, à mon avis, que l'ancien ministre d'État au Multiculturalisme vantait les avantages commerciaux du multiculturalisme et que le ministère des Affaires extérieures devrait partager cette optique.

Sous d'autres aspects, cette décision est tout aussi lamentable. Je m'appuierai, pour les mettre en relief, sur une lettre adressée par la *Finnish Canadian Cultural Federation* au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Les auteurs signalent que la Finlande a joué un rôle prédominant et même crucial dans les négociations entre l'Est et l'Ouest en matière de droits humains universels. La fermeture de notre ambassade d'Helsinki prouve que notre gouvernement ne soutient plus les petites puissances comme la Finlande, qui a joué un rôle si important dans ce domaine. En fermant notre ambassade en Finlande, nous allons pousser des gens dans bien des milieux à se demander s'il faut prendre au sérieux l'appui du Canada. En abandonnant notre poste diplomatique à Helsinki, nous faisons également savoir au reste du monde que nous nous désintéressons de l'indépendance de la Finlande qui, depuis toujours mais de plus en plus, fait l'objet de pressions expansionnistes de la part de l'Est.

Je conclus en invoquant la raison suprême, la première donnée par la fédération. Je constate que le Canada est très dévoué aux Nations Unies et qu'il a largement fait sa part dans les forces d'urgence de l'ONU pour le maintien de la paix. Les auteurs signalent que la Finlande est un partenaire respecté des Nations Unies et que plus de 20 000 soldats finlandais ont participé aux forces pour le maintien de la paix, ce qui, toute proportion gardée, met la Finlande au premier rang des autres pays membres des Nations Unies pour ce qui est de sa participation.

Nous ne devrions pas interrompre des relations faciles avec les Finlandais. Nous devrions maintenir tous les liens que représente une ambassade à Helsinki. J'invite le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à revenir sur cette décision et à faire en sorte que notre ambassade de Finlande reste ouverte.

M. Roger Clinch (secrétaire parlementaire du ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, le programme de compression des dépenses du secteur public a eu de sérieuses conséquences sur les activités de tous les ministères, et notamment sur les Affaires extérieures. Nous avons demandé au ministère de réduire ses services dans tous les coins du monde et de fermer certains postes aux États-Unis, en Europe, en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Australie et en Afrique. La fermeture de l'ambassade de Helsinki est devenue inévitable étant donné l'obligation de restreindre les activités canadiennes à l'étranger.

Cette décision ne reflète en aucun cas un changement dans la politique d'appui et d'amitié du Canada envers la Finlande. Comme le député l'a dit en décembre dernier, les Canadiens d'origine finlandaise ont fait une contribution importante au mode de vie canadien. Le gouvernement fera tout son possible pour maintenir des relations fructueuses et cordiales entre la Finlande et le Canada et pour soutenir le gouvernement et la population de ce pays qui contribue de façon importante, originale et indépendante à l'établissement de relations pacifiques et stables entre les pays d'Europe et dans le reste du monde.